

219C1179
FR0000121964-FS0655

15 juillet 2019

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

KLEPIERRE

(Euronext Paris)

Complément à D&I 219C1143 du 11 juillet 2019

Par courrier reçu le 15 juillet 2019, la société APG Asset Management N.V. (Gustav Mahlerplein 3, 1082 MS Amsterdam, Pays-Bas) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a effectué la déclaration d'intention suivante :

« L'acquisition des titres de la société KLEPIERRE par la société APG Asset Management N.V. s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société KLEPIERRE ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société APG Asset Management N.V. n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société KLEPIERRE ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».